

Groupe de Travail « Systèmes d'Information »

Relevé de conclusions du 04 janvier 2017

Présents : Christine Arnulf-Koechlin, David Clément, Eric Rahaingomanana, Francine Puig, Bruno Lesueur, Rémy Card, Marc Poussin, Virginie Petrus

Excusés : Fernando Preto, Marc Campodifiori

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour :

- Répartition des sous-fonctions SI

Lors de la présente réunion, le Groupe de Travail « Système d'Information » (GT SI) a réparti, par niveau décisionnel, cinq sous-fonctions : « administration des réseaux », « études et développement des logiciels », « exploitation des systèmes », « sécurité du SI » ainsi que la gestion du « parc informatique et l'assistance aux utilisateurs ». Le travail mené par le GT est représentatif de la cible postérieurement au 1^{er} janvier 2018.

L'affectation d'une sous-fonction à un niveau décisionnel correspond à l'attribution au niveau de responsabilité effective. Le GT a tenu à mettre en lumière le point suivant : la 'responsabilité' de certaines activités peut être difficile à cerner, comme cela peut être le cas pour toutes les activités d'évaluation. En effet, la responsabilité de la décision de nombreuses sous-fonctions est à un niveau différent du niveau de mise en œuvre.

Le GT remarque qu'une majorité de sous-fonctions devront inclure deux volets : d'une part les enjeux universitaires et d'autre part les enjeux locaux. Cela est par exemple le cas pour l'exploitation des systèmes ou l'étude et le développement des logiciels dont certains sont utilisés par l'ensemble de l'université et d'autres sont spécifiques à une ou plusieurs facultés voire composantes. Cette distinction est mise en exergue en scindant cette sous-fonction : « développement de logiciels communs » au niveau universitaire et « développement de logiciels locaux propres » au niveau facultaire ; afin de répondre au mieux et de manière efficiente aux différents cas. Le GT précise qu'un niveau décisionnel universitaire n'empêche aucunement l'implication des facultés dans le processus de décision.

Les activités dites d'évaluation comprises dans différentes sous-fonctions ont, quant à elles, soulevé des questions de périmètre. Dans ce cas, il est nécessaire de distinguer la qualité du service rendu à l'administration centrale et aux facultés, et d'autre part la qualité du service interne rendu aux usagers des facultés.

Au sujet de la téléphonie et de la messagerie, une unicité est envisagée, pour renforcer une stratégie de communication et un sentiment d'appartenance. Cependant, une réflexion sera menée sur la pertinence d'une telle mise en œuvre. Le même type de questionnement se pose pour les activités liées au parc informatique, relatif notamment à la traçabilité du traitement des demandes d'assistance des utilisateurs.

Points d'approfondissement :

- Les questionnements autour de la formation des personnels sont-ils instruits aux GT Ressources Humaines ?
- L'ajout éventuel de deux sous-fonctions, à savoir « Services aux personnels » et « Services aux étudiants » sera approfondi dans le prochain GT SI.